

Strasbourg, 13/03/12

CAHDI (2012) 6 Add

COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)

Rapport d'activités de l'année 2010 de l'Institut International de Droit Humanitaire

43^{ème} réunion
Strasbourg, 29-30 mars 2012

Division du droit international public,
Direction du Conseil Juridique et du droit international public, DLAPIL

cahdi@coe.int - fax +33 (0)3 90 21 51 31 - www.coe.int/cahdi

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2010





**INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE
SANREMO**

MEMBRES DU CONSEIL

PRÉSIDENT:

Ambassadeur Maurizio MORENO (Italie)*

VICE-PRÉSIDENTS:

Prof. Michel VEUTHEY (Suisse)*

Professeur Associé, Institut du Droit de la Paix et du Développement, Université de Nice

Prof. Fausto POCAR (Italie)*

Ancien Président, Juge, Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, La Haye

Dr. Baldwin DE VIDTS (Belgique)*

Ancien Conseiller juridique du Secrétaire Général de l'OTAN, Bruxelles

MEMBRES DU CONSEIL:

Dr. Mohammed AL-HADID (Jordanie)

Ancien Président de la Commission Permanente du Mouvement de la Croix-Rouge et du
Croissant-Rouge, Genève
Président du Croissant-Rouge jordanien

Prof. Mario BETTATI (France)

Professeur de Droit International à l'Université de Paris

Général de Brigade Erwin DAHINDEN (Suisse)

Directeur, Relations Internationales, Forces Armées suisses, Berne

Prof. Yoram DINSTEIN (Israël)

Professeur émérite, Université de Tel-Aviv
Président de l'Association des Nations Unies en Israël

Prof. Jacques FORSTER (Suisse)

Membre du Comité International de la Croix-Rouge
Professeur émérite, Président du Conseil de Fondation de l'Institut de Hautes Études
Internationales et du Développement, Genève

Prof. Dr. Wolff HEINTSCHEL von HEINEGG (Allemagne)

Doyen de la Faculté de Droit, Université Viadrina, Francfort

Prof. Associé Marie G. JACOBSSON (Suède)

Conseiller juridique principal, Ministère des Affaires Étrangères, Stockholm
Membre de la Commission du Droit International des Nations Unies

Dr. Michael A. MEYER (Royaume-Uni)

Directeur du Bureau du Droit International Humanitaire,
Croix-Rouge britannique, Londres

Dr. Ndioro NDIAYE (Sénégal)

Présidente de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement
Ancienne Directrice Générale adjointe, Organisation Internationale pour les Migrations, Genève

Juge Hisashi OWADA (Japon)

Président, Cour Internationale de Justice, La Haye

Prof. John SHATTUCK (USA)

Président et Doyen, Université de l'Europe Centrale, Budapest

Ambassadeur Laura THOMPSON (Costa Rica)

Directrice Générale adjointe, Organisation Internationale des Migrations, Genève

MUNICIPALITÉ DE SANREMO

CROIX-ROUGE ITALIENNE

***Membres du Comité exécutif**

Secrétaire Générale Dr. Stefania Baldini (Italie)*

Trésorier M. Mauro Giancaterino (Italie)*

Directeur du Département Militaire

Col. Darren M. STEWART OBE (British Army)
(Royaume-Uni)

- **Directeur Adjoint du Département Militaire**

Lt. Col. (Carabiniers) Angelo SIMEONE (Italie)

- **Assistant à la Formation en DIH du Département Militaire**

Lt. Col.(Armée) Andrea DE VITA (Italie)

Coordinatrice des Cours sur le Droit des Réfugiés et de la Migration

Mlle Marie-Hélène CHOLIN (France)

Conseiller spécial pour les Cours sur le Droit des Réfugiés et de la Migration

Dr. Dario CARMINATI (Italie)

Personnel

Dr. Gian Luca BERUTO, Assistant du Secrétaire Général

Mme Alessandra ARMANDO
Mme Patrizia DI PIETRO
Mme Maria JONSSON
Mme Shirley MORREN
Mme Antonietta OLIVO
Mme Patricia PANIZZI
Mme Sabina RICCI
Mme Sara ROSSI

***Membres du Comité Exécutif**

INTRODUCTION

En 2010, l'Institut International de Droit Humanitaire (IIDH) de Sanremo a célébré son 40^{ème} anniversaire.

Fondé le 26 septembre 1970 par un groupe d'éminents juristes de différents pays, l'Institut a comme but principal la promotion du droit international humanitaire et des disciplines s'y rapportant.

En tant qu'association à but non lucratif régie par la loi italienne, l'Institut a consolidé sa structure et a développé ses activités grâce à l'esprit de service et à l'engagement bénévole et généreux des membres de ses organes statutaires et de son corps enseignant.

Reconnu par le Gouvernement italien en tant qu'institution à vocation internationale, l'Institut a acquis, sur le plan international, une solide réputation de centre d'excellence par ses activités dans le domaine de la formation et de la recherche.

L'action de l'Institut bénéficie du soutien financier de différents pays. Outre l'Italie et la Suisse, qui continuent à être les contributeurs les plus importants, les États-Unis, Israël, la Norvège, le Qatar, le Royaume-Uni et la Suède ont fourni un appui significatif à l'Institut en 2010.

L'Institut jouit du statut consultatif auprès des Nations Unies (ECOSOC) et entretient des relations opérationnelles avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'UNESCO. Il collabore avec les principales organisations humanitaires internationales à Genève, notamment le HCR, l'OHCHR et l'OIM, et a plus récemment développé des rapports fructueux avec l'Union Européenne, l'Union Africaine, l'OTAN et d'autres organisations régionales parmi lesquelles l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'*Istituto Italo-Latino Americano*. L'Institut a par ailleurs signé des accords de collaboration avec des institutions de recherche et des universités prestigieuses tant en Italie qu'à l'étranger.

L'année 2010 a été caractérisée par une activité intense, malgré les effets négatifs causés par l'importante réduction des financements aussi bien publics que privés qui a affecté l'ensemble des institutions de formation et de recherche, surtout en Italie.

Le 40^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut a été célébré par l'organisation d'événements *ad hoc* à Sanremo, Genève et Rome.

A Sanremo, en particulier, la Municipalité a tenu à souligner le rôle de l'Institut lors d'une réunion plénière *ad hoc* du Conseil Municipal, qui a eu lieu le 28 janvier, en remettant au Président une attestation d'appréciation pour l'activité de l'Institut.

Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, Hon. Francesco Belsito, et de nombreuses Autorités civiles et militaires ont participé à la cérémonie officielle d'ouverture de la 33^{ème} Table Ronde sur les problèmes actuels du droit international humanitaire organisée à Sanremo du 11 au 13 septembre, qui avait comme thème la mondialisation de la violence. La présence d'un grand nombre de représentants d'organisations internationales et de pays étrangers (à commencer par le Prince Albert de Monaco), ainsi que d'éminentes personnalités du monde scientifique, militaire et diplomatique, a confirmé d'une façon significative le prestige dont jouit l'Institut de Sanremo, grâce à son action pour la promotion de la culture du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Une mention spécifique mérite l'inclusion de l'Institut dans la liste restreinte d'Institutions d'intérêt régional décidée par la *Régione de la Liguria* le 24 décembre.

Pendant l'année, l'Institut a signé de nouveaux accords de collaboration avec l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations); le GCSP (Centre de Politique et de Sécurité de Genève); la

Brookings Institution à Berne; la Faculté de Droit de l'Université Rome III (*Università degli Studi Roma Tre*); le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), et la NAUSS (*Naif Arab University for Security Sciences*) à Riyad.

Les cours de formation de droit international humanitaire continuent de représenter l'activité principale de l'Institut. Les participants ne sont pas seulement des militaires mais aussi des fonctionnaires civils venant de différentes régions du monde. La participation d'un grand nombre de pays en développement (Afrique, Amérique Latine et Asie), de la République Populaire de Chine ainsi que le retour (après quelques années d'absence) de participants venant de la Fédération de Russie, mérite d'être soulignée. De nouvelles bourses ont pu être offertes grâce à un fond créé par la Suisse en mémoire du Colonel Frédéric de Mulinen, qui fut le Directeur des cours militaires de l'Institut pendant plusieurs années.

Les cours sur le droit international des réfugiés, sur le droit de la migration et sur le droit des déplacés à l'intérieur de leur pays ont continué à susciter un intérêt croissant. Les programmes et les curricula de ces cours (comme déjà dans le passé pour les cours sur le droit international humanitaire) ont été revus et améliorés, avec l'assistance d'un Comité *ad hoc* formé par des experts internationaux hautement qualifiés.

L'Institut a consacré une attention particulière à la mise à jour du corps enseignant en organisant de séminaires spécifiques pour les formateurs.

Outre la traditionnelle Table Ronde de septembre (où la traduction simultanée en arabe a été assurée pour la première fois) l'Institut a organisé une série de conférences, de séminaires thématiques et d'ateliers sur des sujets spécifiques (tels que la protection des biens culturels, les règles d'engagement, le ciblage « *Targeting* », la protection de la population civile dans les conflits). Le choix des sujets et le haut niveau de la participation à ces rencontres ont valu à l'Institut des commentaires très favorables.

La Conférence Internationale sur « Les nouveaux conflits et le défi de la protection de la population civile » (« *The New Conflicts and the Challenge of the Protection of the Civilian Population* ») organisée à Rome le 14 décembre dans la Salle des conférences internationales de la *Farnesina*, sous les auspices du Ministère italien des Affaires étrangères, a connu un grand succès.

Des résultats positifs ont été atteints dans l'optique d'une plus grande diffusion du droit international humanitaire grâce à l'organisation d'initiatives de formation *ad hoc* (cours et séminaires de courte durée) réalisés en coopération avec de prestigieux partenaires en Irak, en Serbie et en Egypte (pour le personnel militaire africain engagé dans des missions de maintien de la paix). Toutes ces initiatives ont contribué de manière significative au prestige et à la crédibilité de l'Institut.

D'autres initiatives ont aussi fait l'objet d'une grande appréciation, notamment le Cours d'été anglophone (« *Summer Course* »), organisé aux mois de juin et juillet à Sanremo et à Genève, le Diplôme Universitaire transfrontalier *Humanmed*, organisé en coopération avec l'Université de Nice, et le Master anglophone en droit international humanitaire et opérations de paix (« *International Humanitarian Law and Peace Operations* ») organisé pour la première fois à Milan en collaboration avec l'ISPI (*Istituto di Studi Politici Internazionali*).

La Conférence des Conseillers Juridiques de l'OTAN sur les stratégies de l'Alliance en Afghanistan, qui s'est tenue à Sanremo du 28 au 30 septembre, a eu une résonance considérable. Cent vingt personnes y ont participé. La contribution de l'Institut a été très appréciée.

L'Institut a aussi prêté son concours à l'organisation à la Villa Ormond de trois réunions sur les problèmes de l'asile, à l'initiative du *Département temporaire de l'Union européenne sur l'Irak* (« EU Temporary Desk on Irak » (TDI)).

En 2010, le nombre de membres à l'Institut est passé de 223 à 246.

Pendant l'année des améliorations ultérieures ont été introduites dans l'organisation interne de l'Institut, qui a promu la création de l'Association des Anciens de l'Institut (370 membres au 31 décembre 2010). Marco Odello (Italie), Professeur à l'Université d'Aberystwyth (Galles), en a été nommé président.

Comme dans les années précédentes, l'Institut a continué à bénéficier de l'expertise et de l'assistance du Comité consultatif pour les cours militaires présidé par le Général de Brigade Erwin Dahinden (Suisse). Le Comité s'est réuni à Genève du 13 au 17 juin, pour sa 7^{ème} réunion avec l'appui du Gouvernement suisse et a coïncidé avec la 2^{ème} réunion de «la Conférence annuelle des Officiers supérieurs sur la sécurité et le droit» organisée par le Centre de Politique et de Sécurité de Genève (GCSP). Le Comité s'est penché sur les questions encore en suspens et a vérifié l'état de réalisation des décisions adoptées sur la base de ses trois premiers rapports. Le Comité a pris note avec satisfaction des efforts de l'Institut pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans les rapports précédents.

Les recommandations formulées lors de la 7^{ème} réunion du Comité consultatif ont été examinées par le Conseil de l'Institut lors de sa réunion en septembre.

A la suite de la décision adoptée par le Conseil du 11 novembre 2009, qui établissait un Comité consultatif pour les cours sur le droit des réfugiés et le droit des migrations, cinq réunions ont eu lieu en 2010, sous la présidence du Vice-Président Michel Veuthey. Le Comité consultatif avait la tâche «d'élaborer des recommandations concrètes concernant les cours sur le droit des réfugiés et des migrations». Le Comité se composait de représentants de l'Institut, du HCR, de l'OIM, des pays contributeurs les plus importants, ainsi que d'experts indépendants. Le rapport final du Comité a été soumis au Conseil de l'Institut qui l'a approuvé dans sa réunion du 3 décembre 2010.

Par ailleurs, l'Institut s'est engagé dans un travail approfondi d'examen et d'évaluation de ses activités dans le but de mieux définir les priorités et les stratégies à suivre dans un proche avenir.

Un effort a été fait pour mieux identifier à la fois les éléments de faiblesse et de force de l'Institut ainsi que les nouvelles potentialités et les opportunités découlant d'un environnement en rapide mutation, caractérisé par une compétition croissante.

Pour conclure, au cours de l'année 2010, l'Institut International de Droit Humanitaire, malgré un contexte de difficultés financières croissantes, a pu avec succès:

- accomplir pleinement ses tâches et célébrer dignement son 40^{ème} anniversaire grâce à un programme bien articulé d'activités et de publications, en ligne avec sa vocation;
- donner une impulsion et une nouvelle dimension à sa coopération avec des organisations internationales et italiennes, ainsi qu'avec des institutions publiques et privées qui devraient se traduire par des résultats positifs pour son activité;
- investir dans la mise à jour de ses programmes de formation, aussi bien dans le domaine du droit international humanitaire que dans le domaine du droit des réfugiés, de la migration et des déplacés à l'intérieur de leur pays, enrichissant l'offre des cours traditionnels par des séminaires et ateliers qui contribueront sans doute au renforcement de l'image de l'Institut et à une meilleure perception de ses activités à l'extérieur;
- améliorer l'impact de la communication, par la restructuration de son site internet, mais aussi par la mise en place de nouveaux contacts à travers le réseau de l'Association des Anciens de l'Institut, et par l'organisation d'évènements spécifiques visant à la promotion des nouvelles publications.

COURS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

COURS SUR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Les cours de droit international humanitaire ont continué à représenter l'engagement principal de l'Institut dans le domaine de la formation. Pendant l'année, le soutien de différents pays (Italie, Suisse, Suède) et de certaines institutions internationales comme le CICR, l'Organisation Internationale de la Francophonie, et l'*Istituto Italo-Latino Americano* (IILA), ont permis à l'Institut de réaliser, comme à son habitude, un vaste programme d'activités à son siège à Sanremo. Les cours ont été structurés en trois échelons de manière à couvrir trois niveaux d'apprentissage : des cours de base, aux cours spécialisés et cours avancés. Une approche pragmatique et multidisciplinaire a été favorisée dans tous les cours.

Des cours et des séminaires ont par ailleurs été organisés en Irak, en Serbie et en Egypte, ainsi qu'à l'Ecole de l'OTAN d'Oberammergau, au CASD (*Centro Alti Studi della Difesa*) à Rome, au CoESPU (*Centre of Excellence for the Stability Police Units*) de Vicence.

Grâce à la contribution de la Suisse et du CICR, l'Institut a pu tenir une réunion du *Groupe d'experts en formation*, à laquelle ont participé des formateurs de différentes nationalités. Cette réunion, qui a eu lieu du 18 au 20 janvier à Sanremo, visait à consolider et à perfectionner les programmes des cours actuellement offerts au personnel civil et militaire par l'Institut, pour maintenir l'Institut comme centre d'excellence dans ce domaine.

a) **Cours résidentiels à la Villa Ormond, Sanremo**

En 2010, dix-sept cours résidentiels sur le droit des conflits armés se sont déroulés à la Villa Ormond. De plus, neuf cours, séminaires et ateliers sur le droit humanitaire et les droits de l'homme et le droit des réfugiés se sont tenus dans d'autres endroits:

- 136^{ème} Cours (anglais avec classe arabe)
- 137^{ème} Cours (français)
- 138^{ème} Cours (anglais avec classe arabe)
- 139^{ème} Cours (espagnol avec classe portugaise)
- 140^{ème} Cours (anglais avec classe chinoise et russe)
- 9^{ème} Compétition sur le droit international humanitaire pour les Académies militaires (anglais)
- 7^{ème} Cours sur les droits de l'homme et le droit humanitaire dans les opérations de maintien de la paix (anglais)
- 16^{ème} Cours avancé (anglais)
- 17^{ème} Cours avancé (français)
- 10^{ème} Cours pour les planificateurs, les exécuteurs et les contrôleurs d'opérations aériennes (anglais)
- 11^{ème} Cours pour les planificateurs, les exécuteurs et les contrôleurs d'opérations navales (anglais)
- 22^{ème} Cours pour les directeurs et instructeurs des programmes de formation en droit international humanitaire (anglais)
- 23^{ème} Cours pour les directeurs et instructeurs de programmes de formation en droit international humanitaire (français)

b) **Diplôme avancé en "Droit International Humanitaire et Opérations de Maintien de la Paix", Milan**

L'Institut, en coopération avec l'ISPI à Milan, a organisé la première édition du Diplôme avancé (Master) en "Droit International Humanitaire et Opérations de Maintien de la Paix". Le programme visait à fournir aux participants une connaissance approfondie des problématiques juridiques liées aux opérations internationales de paix. Le cours consistait en cinq modules de formation: trois

requérant une participation active auprès de l'ISPI à Milan (Palazzo Clerici) du 1^{er} au 5 février, deux étant dispensés par un enseignement à distance en ligne. Parmi les participants, on comptait des représentants d'organisations Gouvernementales et non Gouvernementales, ainsi que des étudiants.

c) Cours en Irak

L'Institut, à la demande et avec la contribution financière du Ministère italien des Affaires Étrangères (DGCOOP) a organisé un cours sur le droit international des conflits armés et les droits de l'homme en Irak, du 14 au 25 mars. Le cours, le troisième de ce genre organisé par l'Institut, a eu lieu sous la direction du Général Giorgio Blais, auprès du « *Military Ethic and Values Center* » (*Iraqi Military University*), avec la collaboration du Ministère irakien des Droits de l'Homme et de l'Ambassade d'Italie.

d) Cours au Caire en collaboration avec le "Regional Centre for Training on Conflict Resolution and Peacekeeping in Africa"

Dans le cadre de l'accord signé avec le *Centre régional du Caire pour la formation à la résolution des conflits et au maintien de la paix en Afrique* (« *Cairo Regional Centre for Training on Conflict Resolution and Peacekeeping in Africa* »), l'Institut a collaboré à l'organisation du cours de formation en droit international humanitaire et en droit des réfugiés pour le personnel militaire et civil africain engagé dans les opérations de paix, qui a eu lieu au Caire du 11 au 22 avril. Le Président de l'Institut a ouvert les travaux avec le Secrétaire d'État égyptien aux Affaires étrangères.

e) Cours à l'Institut Diplomatique de Rome

Dans le cadre du programme de formation pour les diplomates ayant une certaine ancienneté promu par le Ministère des Affaires étrangères, l'Institut a organisé un premier cycle de mise à jour en droit international humanitaire. L'initiative, qui s'est déroulée à Rome à l'Institut Diplomatique les 26 et 27 mai, a été financée par le Ministère des Affaires étrangères.

f) Cours d'été ("Summer Course"), Sanremo /Genève

La 10^{ème} édition du cours d'été (en anglais), coordonnée par le Vice-Président de l'Institut Prof. Michel Veuthey, s'est déroulée du 28 juin au 10 juillet. Commencée à Sanremo, elle s'est poursuivie à Genève. Le cours a réuni des fonctionnaires de Gouvernements, des organisations internationales, des institutions humanitaires, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des jeunes professeurs, des étudiants universitaires avancés, provenant des différentes régions du monde, qui ont eu la possibilité d'approfondir le droit international humanitaire avec des éminents juristes et diplomates spécialisés dans la promotion du droit international humanitaire et les droits de l'homme. A Genève, les participants ont pu visiter les organisations internationales humanitaires et ont été reçus par le Représentant permanent de l'Italie.

g) Cours au CASD à Rome

Dans le cadre du 11^{ème} Cours pour "Les conseillers juridiques des Forces Armées" organisé par le CASD (« *Centro Alti Studi Difesa* »), l'Institut a été chargé de l'organisation d'un atelier sur les acteurs non étatiques qui s'est tenu le 2 juillet au siège du Centre, au *Palazzo Salviati*. Une centaine d'officiers italiens et étrangers ont participé à cet atelier, ouvert par le Professeur Wolff Heintschel von Heinegg et par le Colonel Darren Stewart, Directeur du Département militaire.

h) Atelier sur les règles d'engagement

Cet atelier s'est tenu à Sanremo du 13 au 17 septembre. Il a permis d'approfondir les différentes règles d'engagement nationales et internationales concernant les opérations de paix. L'atelier a aussi étudié le récent Manuel sur les règles d'engagement (« *Rules of Engagement Handbook* ») publié par l'Institut. Les participants provenaient de différents pays du monde (de la Bosnie-Herzégovine à Israël, de la Chine à la Nouvelle Zélande).

i) Atelier sur le ciblage ("targeting")

L'atelier s'est tenu à Sanremo du 26 au 29 octobre et a permis d'approfondir, à travers l'étude de cas spécifiques avec le concours d'experts militaires et civils hautement qualifiés, le problème du ciblage («targeting») et de ses implications pour le droit international humanitaire et les droits de l'homme .

j) Cours au CoESPU à Vicence

Comme prévu par l'accord de coopération signé avec le CoESPU, l'Institut a collaboré par la mise à la disposition de professeurs à l'organisation d'un cours qui a eu lieu au mois de novembre pour le personnel de police engagé dans des opérations internationales de paix.

k) Cours auprès de l'École de l'OTAN d'Oberammergau

A la demande de l'École de l'OTAN, l'Institut a organisé un cours sur le droit international des conflits armés et des droits de l'Homme dans les opérations internationales de paix, au siège de cette École à Oberammergau (Bavière, Allemagne). Le cours s'est tenu du 29 novembre au 3 décembre dans le cadre des activités prévues par l'accord de coopération signé en 2008 par l'Institut avec l'École de l'OTAN. Il a été suivi par des Officiers supérieurs des pays de l'OTAN et du «Dialogue méditerranéen». Le Colonel Darren Stewart, Directeur de Département militaire de l'Institut, a dispensé une formation d'encadrement.

l) Cours auprès la "Scuola Superiore della Pubblica Amministrazione" (Ecole Supérieure de l'Administration Publique), Rome

Dans le cadre d'un programme de formation de deux mois à l'attention d'un groupe de diplomates afghans, l'Institut a organisé un cours de base sur le droit international humanitaire qui a eu lieu à Rome le 6 décembre. L'initiative a été financée par le Ministère italien des Affaires étrangères.

m) Atelier sur la protection des biens culturels dans les conflits armés

Destiné à des opérateurs aussi bien militaires que civils, l'atelier a permis d'approfondir l'application pratique des normes du droit international humanitaire concernant la protection des biens culturels dans les différentes catégories de conflits. Celui-ci a eu lieu à Sanremo du 13 au 16 décembre, et était divisé en enseignements théoriques et en exercices pratiques.

n) Séminaire sur le droit international humanitaire en Serbie

Ce séminaire, organisé le 16 décembre au Parlement de Belgrade, a été organisé en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères de Serbie, et avec le soutien de l'Ambassade d'Italie à Belgrade. De nombreuses personnalités ont assisté à la session d'ouverture (à laquelle l'Institut était représenté par le Président et le Secrétaire général), l'Ambassadeur d'Italie en Serbie, le Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires étrangères et le Président de la Commission pour les Personnes Disparues du Gouvernement de Serbie. Plus de 100 participants (militaires et société civile) y ont participé. Le Gouvernement de Serbie a demandé à l'Institut de collaborer à l'organisation de nouvelles initiatives dans le domaine de la formation.

COURS SUR LE DROIT INTERNATIONAL DES RÉFUGIÉS

En 2010 l'Institut a organisé les cinq cours suivants sur le droit international des réfugiés:

- 54^{ème} Cours (anglais)
- 55^{ème} Cours (français)
- 56^{ème} Cours (arabe)
- 57^{ème} Cours (espagnol)
- 58^{ème} Cours (anglais)

Comme par le passé, trois cours ont été organisés en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et le soutien de l'Office Fédéral Suisse des Migrations (ODM) ainsi que du Département d'État des États-Unis. Des importantes contributions pour participants venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont été accordées par le Ministère italien des Affaires étrangères (Directions Générales pour l'Afrique et pour l'Asie) et par l'*Istituto Italo-Latino Americano* de Rome.

COURS SUR LE DROIT INTERNATIONAL DE LA MIGRATION

En 2010 l'Institut, en collaboration étroite avec l'Organisation Internationale pour les Migrations et avec le soutien de l'Office Fédéral Suisse des Migrations (ODM), a organisé un cours en anglais sur le droit international de la migration, qui s'est tenu à Sanremo du 27 septembre au 1^{er} octobre. Des experts et des opérateurs ayant compétence avec le problème de la migration et de l'asile dans différentes régions du monde, y compris ceux sponsorisés par l'IILA (*Istituto Italo-Latino Americano* de Rome), y ont participé.

COURS SUR LE DROIT INTERNATIONAL DES DÉPLACÉS A L'INTÉRIEUR DE LEUR PAYS

Le 6^{ème} cours anglophone sur le droit des déplacés à l'intérieur de leur pays (IDPs) s'est déroulé du 7 au 12 juin à Sanremo . Le cours a été organisé en collaboration étroite avec le Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Droits des Personnes Déplacées à l'intérieur de leur pays, le Professeur Walter Kälin, qui a ouvert les travaux. Des fonctionnaires de différents pays, étant appelés à traiter de ces problématiques ont participé à ce cours, rendu possible grâce au soutien de la «*Brookings Institution*» de Washington, et du HCR.

ATELIERS SUR LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS IRAKIENS

En vertu d'un accord avec le Département temporaire pour l'Irak («*Temporary Desk on Iraq*»), financé par l'Union Européenne, l'Institut a accueilli à la Villa Ormond trois réunions pour fonctionnaires Gouvernement aux des États membres du projet. Le but du programme était d'harmoniser les procédures d'asile et de rapatriement en essayant de les rendre homogènes, notamment en ce qui concerne les problèmes des réfugiés irakiens tout en renforçant la coopération au niveau des Gouvernements. Les réunions ont eu lieu les 25 et 26 février, les 30 et 31 mars, et les 28 et 30 avril. L'Institut a participé activement aux travaux avec ses experts.

PROGRAMME «HUMANMED» AVEC L'UNIVERSITE DE NICE (DIPLÔME TRANSFRONTALIER EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE)

Le programme transfrontalier «HUMANMED», organisé par l'Institut de Sanremo en collaboration avec l'Institut du Droit de la Paix et du Développement (IDPD) de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, s'est poursuivi en 2010.

Quarante participants de différentes nationalités, intéressés à une spécialisation en droit international humanitaire, ont pris part aux activités de formation qui ont eu lieu à Nice et à Sanremo .

Le programme entre dans le cadre du projet INTERREG, financé par l'Union Européenne, par le Conseil Général des Alpes-Maritimes (France) et par la *Régione de la Liguria* (Italie).

TABLES RONDES ET SÉMINAIRES D'EXPERTS

Dans le cadre des activités de l'Institut, les séminaires et les tables rondes ont retenu en 2010 toute leur importance, en confirmant la considération dont l'Institut jouit au niveau national et international comme centre de réflexion et de débats.

Parmi les initiatives de succès promues par l'Institut, grâce au soutien du Ministère italien des Affaires étrangères et à la collaboration d'institutions prestigieuses à vocation internationale, les rencontres suivantes méritent une mention particulière:

TABLE RONDE SUR "LA VIOLENCE MONDIALE: CONSÉQUENCES ET RÉPONSES"

Sanremo , 9–11 septembre

Comme chaque année, la 33^{ème} Table Ronde sur les problèmes actuels du droit international humanitaire a été organisée par l'Institut in collaboration avec le Comité International de la Croix-Rouge. Le thème choisi - la violence globale - représente sans doute un des défis majeurs du 21^{ème} siècle. La Table ronde a permis de faire un bilan des problèmes juridiques et pratiques découlant des conflits armés actuels et d'autres situations de violence dans lesquelles les acteurs non étatiques (du terrorisme à la piraterie en passant par le crime organisé) jouent un rôle de plus en plus important. Le problème de la privation de la liberté et de la détention dans les conflits armés a fait l'objet d'une attention particulière.

La Table Ronde a été précédée par les célébrations du 40^{ème} anniversaire de l'Institut, marquées par la présence d'un grand nombre de hauts représentants de Gouvernements et d'Organisation internationales collaborant avec l'Institut, ainsi que d'éminentes personnalités parmi lesquelles S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, le Dr. Jakob Kellenberger, Président du Comité International de la Croix-Rouge, l'Ambassadeur William Lacy Swing, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations, l'Ambassadeur Claudio Bisogniero, Secrétaire général délégué de l'OTAN, le Dr. Patricia O'Brian, Secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques et Conseillère juridique des Nations Unies, le Dr. Massimo Barra, Président de la Commission Permanente du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Général Vincenzo Camporini, Chef d'Etat-Major, Rome, l'Hon. Francesco Belsito, Secrétaire d'Etat, Présidence du Conseil des Ministres, Rome, l'Hon. Sonia Viale, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances, Rome, le Dr. Stefano Dambrosio, Juge, Directeur, Département pour les Relations Internationales, Ministère de la Justice, Rome.

Plus de 300 participants ont été enregistrés.

CONFÉRENCE DES CONSEILLERS JURIDIQUES DE L'OTAN

Sanremo , 28-30 septembre

L'OTAN a organisé à Sanremo , au siège de l'Institut, sa conférence annuelle des conseillers juridiques. Pendant la réunion, cent vingt experts de l'Alliance et des pays de l'OTAN ont discuté les implications juridiques de l'intervention en Afghanistan et ont analysé, dans une ambiance informelle et constructive, des thèmes sensibles tels que la protection des populations civiles, le rôle des organisations régionales et la détention. La conférence a été suivi par des personnalités italiennes et étrangères, y compris le Secrétaire général adjoint de l'OTAN, Martin Howard; le Chef du Département pour les Affaires Juridiques Internationales et pour les Traités du Ministère italien des Affaires étrangères, le Ministre plénipotentiaire Giorgio Marrapodi; le Commandant en chef du Département de la Mer Tyrrhénienne de la Marine italienne Amiral Franco Paoli (représentant le Général Vincenzo Camporini, Chef d'Etat-Major); le Professeur Fausto Pocar, Vice Président de l'Institut et Juge du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie de La Haye; et l'Ambassadeur Harold Hongju Koh, Conseiller Juridique du Département d'Etat des Etats-Unis.

L'OTAN a exprimé dans une lettre officielle sa plus grande appréciation à l'Institut « [...] Vos efforts et les nombreuses contributions des personnes travaillant à l'Institut fait de notre conférence le principal rassemblement de professionnels du droit qui existe. » (« [...] *Your efforts and the many contributions of the persons working at the Institute made our conference the best gathering of legal professionals that has yet occurred.* »)

CONFÉRENCE SUR “TERRORISME, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME ”

Université de Turin, 18 novembre

L'Institut, en collaboration avec l'ISPI (*Istituto di Studi Politici Internazionali*) et la Croix-Rouge italienne, a organisé à Turin une conférence sur «Terrorisme, Démocratie et Droits de l'Homme ». L'initiative s'est déroulée sous le haut patronage du Président de la République Italienne, grâce à l'appui du Ministère des Affaires étrangères, de la *Regione Piemonte* et de la *Provincia di Torino*, ainsi que de la *Compagnia di Sanpaolo*. La Conférence s'est tenue au siège de l'Université avec la participation de personnalités du monde universitaire, de juges et de représentants de la presse. Les nouveaux défis de la démocratie, du droit international humanitaire et des droits de l'Homme face au terrorisme ont été au centre des débats.

SÉMINAIRE SUR «FLUX MIGRATOIRES DE L'AMÉRIQUE LATINE: DROIT, POLITIQUES, PERSPECTIVES»

Rome, Istituto Italo-Latino Americano, 22–23 novembre

L'Institut a contribué aux initiatives italiennes pour le Bicentenaire de l'Indépendance des pays d'Amérique Latine par l'organisation d'un Séminaire sur les «Flux migratoires de l'Amérique Latine: Droit, Politiques, Perspectives». Le Séminaire a eu lieu à Rome les 22 et 23 novembre à la «*Sala degli Specchi*» de l'*Istituto Italo-Latino Americano*. Parmi les participants, l'Hon. Vincenzo Scotti, Secrétaire d'état au Ministère des Affaires étrangères; l'Ambassadeur Maurizio Moreno, l'Ambassadeur Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'Organisation Internationale pour les Migrations; le Préfet Angela Pria du Ministère de l'Intérieur et l'Ambassadeur Giorgio Malfatti di Montetretto, Secrétaire général de l'*Istituto Italo-Latino Americano*; Mme Lorena Escudero, Ministre du Secrétariat national pour les migrants de l'Équateur, ainsi que des représentants officiels du Pérou, de la Colombie et de la Bolivie. Le séminaire, ouvert par le Président de l'Institut, a traité du problème du respect et de l'application des traités internationaux dans le domaine de la migration, des causes de la migration et de ses conséquences sociales, ainsi que des perspectives de renforcement de la coopération internationale, face aux situations critiques qui découlent des flux migratoires. L'initiative a été rendue possible grâce à l'appui du Ministère des Affaires étrangères et du Ministère de l'Intérieur italiens.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR “NOUVEAUX CONFLITS: LE DÉFI DE LA PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE”

Rome, 14 décembre

Sous les auspices de l'Hon. Franco Frattini, Ministre des Affaires étrangères, l'Institut a organisé à Rome, le 14 décembre, une conférence internationale sur «Nouveaux conflits: le défi de la protection de la population civile». La conférence a réuni dans la Salle des Conférences internationales du Ministère des Affaires étrangères des représentants de différents Gouvernements, d'Organisations internationales, d'institutions militaires et d'organisations non Gouvernementales, ainsi que des experts et des représentants du monde académique. La première session de la conférence s'est concentrée sur le cadre juridique en vigueur, en soulignant les rapports étroits et l'interaction entre le droit international humanitaire et les droits de l'Homme, l'évolution du concept sur la responsabilité de protéger et le rôle des forces de maintien de la paix dans la protection de la population civile. La deuxième session a approfondi le problème de la protection de la population civile dans les conflits asymétriques et les territoires occupés, les obligations et les responsabilités des acteurs non étatiques et le problème de la poursuite des infractions. La

conférence a été organisée en coopération avec le IAI (*Istituto Affari Internazionali*). Le Prof. Natalino Ronzitti, de l'Université LUISS de Rome, en était le coordinateur.

EXPOSITIONS, PRIX ET AUTRES ÉVÈNEMENTS

L'Institut, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, a ouvert les portes de la Villa Ormond aux étudiants et au public italien et étranger. Cette initiative, qui a positivement contribué à accroître la visibilité des activités de l'Institut sur le territoire, a valu à l'Institut des commentaires très favorables. Dans cet esprit, la Villa Ormond a accueilli trois expositions: notamment une exposition organisée par le GEF (*Global Education Forum*) sur le thème de la paix, présentant des peintures sur toile réalisées par les étudiants des lycées de différents pays européens; une exposition photographique illustrant l'effort accompli par l'«*Arma dei Carabinieri*» pour la récupération des biens culturels pendant le conflit en Irak et une rétrospective dédiée à une peintre bien connue à Sanremo, Cesi Amoretti. Une œuvre de l'artiste suisse Giovanni Muggiasca est exposée depuis 2009 dans les salles de la Villa.

Le traditionnel «Concert pour la paix», en marge de la Table Ronde annuelle, a eu lieu à la Villa Ormond le 9 septembre. L'ensemble «*La Mi Quartet*» a présenté le programme «*September musical notes*». Par la même occasion, la «Fleur des droits de l'Homme», une qualité de rose spécialement créée par un hybridateur de Sanremo pour célébrer l'activité de l'Institut, a été présentée au public.

Le Prix de l'Institut pour la Promotion du Droit International Humanitaire pour l'année 2010 a été attribué au Vice-Président de l'Institut et Juge du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie de La Haye, Prof. Fausto Pocar, ainsi qu'à la Municipalité de Sanremo.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE PUBLICATIONS

L'année 2010 a vu paraître deux volumes sur l'activité de l'Institut:

- «Droit international des migrations et politiques: faire face aux défis de la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord» (*International Migration Law and Policies: Responding to Migration Challenges in Western and Northern Africa*), publié par l'Organisation Internationale pour les Migrations en collaboration avec l'Institut. La publication contient les actes de la Table Ronde organisée à Dakar les 8 et 9 décembre 2009, à l'initiative de l'Institut et de l'OIM, avec l'appui financier du Ministère italien des Affaires étrangères;
- «Les acteurs non étatiques et le droit international humanitaire. Les groupes armés organisés: un défi pour le 21^{ème} siècle» (*Non-State Actors and International Humanitarian Law. Organised Armed Groups: a Challenge to the 21st Century*). Publié par l'Institut, le volume contient une série de contributions de professeurs et d'experts éminents sur un sujet qui revêt une actualité croissante. Le thème d'acteurs non étatiques est approfondi dans sa notion la plus vaste, qui englobe les organisations non Gouvernementales, les compagnies privées de sécurité militaire, les insurgés et les groupes terroristes.

ACCORDS DE COOPERATION

1. Mémoire de coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations, signé à Genève le 17 mars;
2. Mémoire de coopération avec la «Naif Arab University for Security Sciences» de Riyad, signé à Riyad le 28 mars;
3. Mémoire de coopération avec la Faculté de Droit de l'Université Rome III (*Università degli Studi Roma Tre*), signé à Rome le 31 mars;
4. Mémoire de coopération avec le «Projet sur le déplacement interne à la Brookings Institution de Washington» (*Project of Internal Displacement at the Brookings Institution de Washington*), signé à Sanremo le 12 juin;

5. Accord de coopération avec le Centre de Politique et de Sécurité de Genève (GCSP), signé à Genève le 9 juillet;
6. Accord avec l'“*Operational Law Division of the United States Army's Office of the Judge Advocate General*”, signé à Sanremo le 13 septembre;
7. Mémoire de coopération avec l'Université de Nice, Institut de Droit de la Paix et du Développement, signé à Nice le 2 décembre.

ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'INSTITUT

Organisation indépendante et non lucrative créée le 23 octobre 2009, l'Association des Anciens de l'Institut a pour but la promotion des principes, des valeurs et des règles du droit international humanitaire et d'autres disciplines afférentes (droit international des réfugiés, des personnes déplacées et de la migration), le développement de contacts parmi les anciens participants, dont nombreux sont ceux qui ont atteint des positions de prestige dans leurs pays respectifs. L'Association se propose de favoriser un programme d'échanges, d'organiser des rencontres. La première réunion de l'Association, qui compte désormais 369 membres, a eu lieu le 10 septembre au cours d'un dîner informel au Yacht Club de Sanremo . Le Prof. Marco Odello a été nommé Président et le Colonel John Spiering Secrétaire Général. Dr. Ugo Genesio, ancien Secrétaire Général de l'Institut, a été appelé aux fonctions de Président Honoraire de l'Association.

NOUVEAUX MEMBERS DE L'INSTITUT

En 2010 les personnalités suivantes ont été admises en qualité de membres de l'Institut: Dr. Younis AL-KHATIB, Palestine; Dr. Dario CARMINATI, Italie; Dr. Andrea CELLINO, Italie; Prof. Angela DI STASI, Italie; Prof. Paola GAETA, Italie; Dr. Claudine E.M. HAENNI DALE, Suisse; Col. Xiaodong HE, Chine; Lt.Col. Chris JENKS, Etats-Unis ; Dr. Melanie J. KHANNA, Etats-Unis; Capitaine de Vaisseau Rob McLAUGHLIN, Australie; Col. Carl Nicolas MARCHAND, Suisse; Prof. Giuseppe NESI, Italie; Dr. Jelena PEJIC, Serbie; Dr. Cynthia PETRIGH, France; Prof. Raul A. PEDROZ, Etats-Unis; Prof. Riccardo PISILLO MAZZESCHI, Italie; Dr. Francesco PIZZIO, Italie; Dr. Alexander PORETSCHKIN, Allemagne; Col. (CC) Salvatore RONZO, Italie; Prof. Marco SASSOLI, Suisse-Italie; Prof. John SHATTUCK, Etats-Unis ; Col. Darren STEWART, Royaume-Uni; Ambassadeur Laura THOMPSON, Costa Rica.

La VILLE DE IMPERIA a été admise en tant que Membre institutionnel.

Le Général Jean ABT (Suisse) et le Général Arturo MARCHEGGIANO (Italie), ont été nommés Membres honoraires en reconnaissance de leur engagement remarquable dans le travail de l'Institut.

Les personnes suivantes ont été acceptées en tant que Membres associés: Dr. Dimitri DE GRUBEN, Belgique; Cadet Roselin DEVO, Togo; Dr. Zaid EYADAT, Jordanie; Dr. Leah MANSFIELD, Royaume-Uni; Dr. Emanuele SCHIBOTTO, Italie; Dr. Luca SORGI, Italie.

Le nombre total des membres de l'Institut est passé de 223 en 2009 à 246 en 2010.

PROGRAMMES DE STAGES

En 2010, l'Institut a accueilli les stagiaires suivants: Jennifer BERGER (Suisse-Royaume Uni); Alessio BALDACCINI (Italie); Federica DI PIETRO (Italie); Agnese BARBETTA (Italie); Rahma ARLAM (Italie); Lorena GAVAZZONI (Italie); Alessia MUZZIOLI (Italie).

RÉUNIONS DES ORGANES STATUTAIRES

L'Assemblée générale de l'Institut s'est réunie à Sanremo en session ordinaire le 29 mai pour l'adoption du Rapport d'Activité et des comptes financiers 2010. L'Assemblée générale s'est aussi réunie en session ordinaire à Sanremo le 11 septembre. Pendant cette dernière réunion, le

Président a présenté un rapport sur les activités de l'Institut en soulignant les importants résultats réalisés. Les participants à l'Assemblée ont focalisé leur attention sur les stratégies futures, en exprimant leur satisfaction pour le vaste programme d'initiatives réalisé par l'Institut dans les domaines du droit international humanitaire, du droit des réfugiés et du droit de la migration.

Le Conseil de l'Institut s'est réuni à la Villa Ormond le 26 février, les 28 et 29 mai, le 11 septembre et le 3 décembre.

AUTRES ACTIVITÉS

Selon les circonstances, l'Institut a été représenté par le Président, les Vice-présidents, le Secrétaire général, le Directeur du Département militaire ou l'Assistant du Secrétaire général lors de différents événements:

- Le Président de l'Institut, à l'invitation du Club de Monaco, a effectué une visite officielle du 26 février au 4 mars à Doha, où il a présenté les activités de l'Institut. Pendant sa visite, l'Ambassadeur Moreno a pris part à des rencontres avec des hauts représentants de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du Qatar, du Ministère des Affaires étrangères et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Le Président et le Vice-président, le Prof. Michel Veuthey, avec le Col. Darren Stewart, Directeur du Département militaire, ont effectué une visite à Berne le 10 mars 2010. La délégation a rencontré l'Ambassadeur Paul Seger, Directeur de la Direction du droit international public du Département Fédéral des Affaires Étrangères, ainsi que d'autres représentants de l'Administration fédérale suisse;
- Le Président de l'Institut, à l'invitation de l'Ambassade d'Italie à Riyad, s'est rendu en Arabie Saoudite du 29 mars au 1^{er} avril 2010. À cette occasion, l'Ambassadeur Moreno a tenu une conférence sur le droit international humanitaire et les droits de l'Homme au siège du Centre de Recherche et d'Études Islamiques King Faisal. Lors de sa visite, le Président a eu l'occasion de prendre contact avec les Autorités civiles et militaires;
- Le Président de l'Institut a été invité à la réunion des Universités arabo-européennes, organisée à Beyrouth les 29 et 30 avril par l'«*Arab Democracy Foundation*» de Doha (Qatar) et le «*Centro Interuniversitario Europeo per i Diritti Umani e la Democratizzazione*» de Venise (Italie). L'Ambassadeur Moreno a présenté le programme d'activité de l'Institut à un public très attentif de professeurs et d'experts. Pendant sa visite au Liban il a rencontré de représentants du HCR, de l'UNRWA et de Caritas, ainsi que le Général Shawki El Masri, Chef d'Etat major, qui avait participé aux cours de l'Institut;
- Le Vice-Président Veuthey et le Secrétaire général a participé à la VII^{ème} Conférence francophone des Organisations internationales non Gouvernementales (OING) et des Organisations de la société civile (OSC) sur le thème «Le partenariat entre la société civile et la Francophonie, 10 ans après la Déclaration de Bamako» organisée à Genève du 23 au 25 juin par l'Organisation Internationale de la Francophonie. L'Institut a contribué aux travaux d'un atelier sur la promotion de la diffusion des droits de l'Homme. La réunion a été l'occasion de discuter avec l'Organisation Internationale de la Francophonie de la possibilité de mettre en place des initiatives visant à renforcer la coopération fructueuse existant entre les deux organisations;
- L'Institut a été invité à participer à une rencontre des ONGs accréditées auprès de l'UNESCO à Paris, le 30 juin 2010. L'Institut a été représenté par l'Assistant du Secrétaire général, Dr. Gianluca Beruto;
- Le Président de l'Institut a pris part en tant qu'orateur à la réunion « Les idéaux humanitaires et la guerre : réflexions cent ans après la mort d'Henry Dunant » («*Humanitarian Ideals and War: Reflections one hundred years after the death of Henry Dunant*») qui a eu lieu au siège de la Croix-Rouge italienne à Rome, dans le cadre des initiatives du « Forum pour le dialogue italiano-suisse » («*Forum for Italian-Swiss Dialogue*»).

CONTRIBUTIONS ET SPONSORS

L'Institut a pu réaliser son programme grâce à la généreuse contribution financière de nombreux sponsors parmi lesquels: le Gouvernement italien (Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur), le Gouvernement suisse (Département fédéral des affaires étrangères, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, l'Office fédéral des migrations), le Gouvernement suédois (Ministère des Affaires Étrangères), le Gouvernement des Etats-Unis (Bureau pour la population, les réfugiés et la migration), le Gouvernement d'Israël (Ministère des Affaires étrangères), le Gouvernement irlandais (Département de la Justice), la Commission Européenne, l'OTAN, le Comité International de la Croix-Rouge, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, l'Organisation Internationale pour les Migrations, l'*Istituto Italo-Latino Americano*, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Municipalité de Sanremo, la *Province d'Imperia*, la *Région de la Ligurie*, la Croix-Rouge britannique, la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge monégasque, la Fondation CARIGE de Gênes, la «*Brookings-Bern Project Foundation*», la «*Confartigianato*» et la «*Confindustria*» d'Imperia.

Tous nos remerciements vont à l'Armée Britannique pour le détachement du Colonel Darren Stewart en tant que Directeur du Département Militaire.

L'Institut est reconnaissant au Ministère italien de la Défense pour le détachement auprès de ses services du Lt. Col. (CC) Angelo Simeone et du Lt. Col (Armée) Andrea De Vita.

L'Institut tient à remercier vivement le Centre de Politique de Sécurité de Genève (GCSP) pour avoir mis à sa disposition les locaux du Bureau de Liaison de Genève.

L'Institut est aussi reconnaissant à la Municipalité de Sanremo pour la mise à disposition de l'ensemble de la prestigieuse Villa Ormond, ainsi que pour sa contribution financière.

Sanremo, le 21 février 2011